

libres ensemble

Monsieur le Président,

“Le Changement, c’est Maintenant”, ce slogan nous l’avons souvent entendu et nous en attendons l’application!!!

Votre présence à cette CAP, Monsieur le Secrétaire Général, serait-elle le présage d’une volonté de changement au Ministère de la Justice ?

L’UNSA Justice l’espère, l’attend comme une majorité des catégories C, vous savez, ces éternels oubliés des réformes statutaires...

Alors ne nous décevez pas Monsieur le Secrétaire Général, vous êtes attendu au tournant et la première organisation syndicale du Ministère de la Justice veut des réponses et des actions à la hauteur des attentes des fonctionnaires de catégorie C...

L’UNSA Justice réclame depuis 2009 la mise en place :

- d’une vraie politique d’harmonisation indemnitaire,
- d’une vraie politique d’harmonisation des pratiques de gestion en matière d’avancement et d’évaluation (**on a eu une première réunion il y a 10 jours, on attend de voir la suite...**),
- d’une vraie politique d’harmonisation de gestion des mutations, nous ne voulons plus de directions qui bloquent des départs et des arrivées, plus de directions qui font partir à tout va pour embaucher des contractuels...

En Résumé, l’UNSA Justice exige la mise en place d’une vraie politique inter-directionnelle de gestion des corps communs qui empêcherait enfin les directions de continuer à faire leur soupe en interne chacune de leur côté!!!

Arrêtez de nous gérer comme des dossiers, il est temps de gérer VOS PERSONNELS !!!

Monsieur le Secrétaire Général, l’UNSA Justice exige qu’il soit mis fin à la suppression des postes de C et qu’enfin, on reconnaisse que nous sommes la base incontournable de ce Ministère et que sans nous la machine ne fonctionnerait plus...

L’UNSA Justice exige que les recrutements soient plus nombreux pour qu’enfin les collègues ne soient plus obligés de faire le travail de 2 ou 3 agents dans leurs services.

L’UNSA Justice exige que ce recrutement se fasse avec plus de vigilance sur les situations personnelles des agents... Ne pas obliger un agent smicard à faire 4 heures de transport par jour alors qu’on aurait pu lui proposer un poste vacant à moins d’une heure de son domicile !

L'UNSa Justice souhaite connaître la position de l'administration sur le maintien ou non du calendrier prévisionnel des fermetures des pôles CHORUS car vous n'êtes pas sans savoir qu'une nouvelle équipe gouvernementale s'est récemment installée.

De plus, nous vous demandons de revoir la prise de fonction des agents qui seront mutés suite à la fermeture de leur pôle. Une affectation après janvier 2013 est incompatible avec une CAP de mobilité prévue en novembre ou décembre 2012.

Une fois de plus, l'UNSa Justice constate un nombre d'erreurs considérable sur les livrets, dû à un manque d'effectif très important dans toutes les directions.

Il est de plus en plus difficile de préparer de manière convenable une CAP aussi importante que celle de mobilité.

Par ailleurs, Monsieur le Secrétaire Général, l'UNSa Justice est étonnée que l'administration puisse accéder à une demande de certaines organisations syndicales (FO et C.Justice) sur le report d'un conseil de discipline prévu le vendredi 15 juin 2012 à 16 h 30.

Lorsque nous sommes élus nous sommes au service des agents, le confort personnel ne doit pas passer avant.

Il est temps de mettre en place une vraie politique de gestion inter-directionnelle mais pour cela, il faut que le Secrétariat Général s'en donne les moyens. C'est une décision politique du Ministre, que vous, Monsieur le Secrétaire Général devez porter auprès de notre nouveau Garde des Sceaux.

Paris, le 18/06/2012
Les Élus UNSa Justice